

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 148 (2014)

Artikel: Des céramiques aux hommes : étude céramique des premiers horizons fouillés sous la cathédrale Saint-Pierre de Genève (1er millénaire av. J.-C. - 40 apr. J.-C.)
Autor: Haldimann, Marc-André
Kapitel: 3: Méthode de travail
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

3. Méthode de travail

3.1. Etude préliminaire de la céramique

Après lavage et conditionnement provisoire, le mobilier céramique de la cathédrale a été stocké dans un dépôt au Centre des Tattes à Vernier où se déroula l'étude proprement dite. Le travail débute par le classement chronologique de tous les sacs de matériel en fonction de leur année de découverte et de la date du prélèvement afin de préserver leur ordre de collecte. Chaque prélèvement fut ensuite doté d'un sigle d'identification *a posteriori* selon la méthode mise en place par D. Paunier en 1976; il comporte la lettre C. (abréviation dérivée de la première lettre du mot « cathédrale »), suivie des deux derniers chiffres de l'année de fouille, ainsi que le numéro individuel du sac, délivré en numérotation continue par année de 1 à X.

Le mobilier de chaque complexe, étalé sur une table de travail, a été minutieusement trié par catégories de céramique. Une fiche de comptage synthétique (fig. 3.1), inspirée de modèles lyonnais (développé par A. Desbat) et lausannois (conçu par D. Paunier et S. Amstad), recueille les informations de ce tri; l'en-tête mentionne le site, le chantier, la date et la position topographique du complexe, le corps principal comporte des cases permettant de mentionner par catégories le nombre de formes archéologiquement complètes, de bords, de panses, de fonds, d'anses ainsi qu'un petit espace dévolu aux descriptions cursives, aux croquis et aux datations provisoires des formes observées. Le total des tessons est comptabilisé sous le corps principal avant la partie dévolue à d'éventuels mobiliers métalliques, vitreux, picturaux, faunistiques

ou anthropologiques. La fiche est close par une datation générale provisoire réalisée à partir des éléments de datation observés. Au total, 2137 fiches réparties par années de fouilles ont été établies.

3.2. Evaluation initiale des complexes

La corrélation entre la documentation de fouille et les ensembles analysés (voir *supra*, chap. 2.1) a été consignée à partir de septembre 2002 dans un fichier Excel regroupant les paramètres géographiques, documentaires et chronologiques de chaque ensemble. La totalité du *corpus* a ensuite été trié en fonction des datations, mettant en évidence des regroupements diachroniques de céramiques localisés géographiquement dans les différentes surfaces fouillées. Ces surfaces ont été ensuite regroupées par secteurs.

3.3. Définition des secteurs

(fig. 16.1.1)

La fouille de la cathédrale comporte cinq secteurs géographiques distincts déterminés par les étapes de la fouille découlant elle-même de l'implantation actuelle des bâtiments et des voiries; ils sont énumérés du nord au sud:

- I: la rue du Cloître
- II: la cour Nord

- III: la nef
- IV: la Taconnerie
- V: le parvis

Les cinq secteurs ne sont *a priori* pas nécessairement pertinents en regard des occupations anciennes. Nous avons toutefois choisi de maintenir cette subdivision car elle reflète précisément les regroupements de céramiques étudiés et rend compte des corrélations planimétriques et stratigraphiques possibles.

3.4. Méthode de corrélation stratigraphique

Le travail de regroupement des ensembles par espace géographique et par période étant achevé, il s'agissait dès lors d'analyser la documentation de fouille afin de définir des horizons d'occupations et de structures regroupés en fonction de leur insertion stratigraphique et planimétrique. La démarche évoquée fut pratiquée de la manière suivante:

- 3.4.1. L'analyse prioritaire des connexions physiques avérées entre les couches des stratigraphies qui le permettent (nef et cour Nord). L'interprétation des liens observés forme l'ossature sur laquelle est basée la définition des horizons reconnus. Le mobilier issu de ces niveaux constitue le *corpus* de référence pour la datation des horizons; il est également la bibliothèque de référence pour le contrôle de la datation des céramiques provenant des horizons reconnus dans les secteurs physiquement séparés.
- 3.4.2. Lorsque la connexion physique directe n'existe pas (secteurs de la rue du Cloître, de la Taconnerie et du parvis), la séquence stratigraphique sectorielle est corrélée et interprétée de manière interne. La concordance possible des couches en regard des secteurs en connexion physique est ensuite proposée en fonction des analogies de composition, de niveau et d'interprétation. Ces données sont ensuite validées ou non par les datations du mobilier sectoriel comparé au *corpus* de référence évoqué *supra*. En cas de concordance vérifiée, les niveaux dont la contemporanéité est démontrée sont intégrés dans leur horizon chronologique respectif.
- 3.4.3. Dernière étape, la confrontation à la documentation planimétrique des complexes prélevés sans corrélation possible avec une stra-

tigraphie mais cohérents et bien datés. Cette démarche a permis de reconnaître, de positionner et de sérier au sein des horizons toutes les structures datables par le mobilier, en particulier les excellents contextes clos que sont les 18 fosses réparties entre les horizons 3 (fig. 10.1a), 4 (fig. 11.1a) et 5 (fig. 12.1a).

Développée de manière autonome, notre méthode de sériation des couches est de fait analogue à celles développées pour la publication des fouilles d'Oberwinterthur – *Vitudurum* et de Gamsen – Waldmatte¹¹ (voir *infra*, 3.5).

3.4.1. Les secteurs corrélés par continuité physique

Référence stratigraphique de base pour l'ensemble du site, le front oriental de la fosse du chauffage ménagée en 1863 dans la nef livre une sériation précise de niveaux (stratigraphie nord-sud SG 61, fig. 16.2.4) corrélables physiquement avec ceux de la stratigraphie transversale SG 17 (axée est-ouest, fig. 16.2.3). Le passage ménagé entre la cour Nord et la nef a permis de corrélérer également les couches des stratigraphies SG 109 et 109A, axées nord-sud (fig. 16.2.1). Enfin, la corrélation continue entre les stratigraphies SG 109 et SG 108 (fig. 16.2.2), – cette dernière axée est-ouest – établit une vérification directe entre les niveaux de la nef et ceux de la cour Nord.

Les ensembles issus des secteurs évoqués forment la base typochronologique à partir de laquelle les datations proposées ont été élaborées. Doté de cette référence vérifiée, il devint possible d'entreprendre la corrélation avec les trois autres secteurs, tous séparés physiquement de la nef et de la cour Nord soit par des zones non fouillées, soit par les maçonneries médiévales ou modernes.

11 Oberwinterthur – *Vitudurum*: Pauli-Gabi et al. 2002; Gamsen – Waldmatte: Paccolat et al. à paraître.

SITE CATHÉDRALE		CHANTIER COTE NORD						DATE 28.07.97 FICHE		
DENOMINATION DE LA ZONE FOUILLEE 1550.17N 1750-1950 E		396.00 395.85 ↓				C.97.71				
	Formes archéol. complètes	Panse	Bords	Fonds	Assise	Total	Estampilles	Formes	Datation	N° te
T.S. ornée										
T.S. lisse		2				2	↑	Consp 1	50-20 BC	
CAMPANIENNE				6		6		plat L.5 cm 5/7	150 - 50 BC	
imitation T.S.	1	1				2	↑	iml. Consp 1	30 BC →	
revêt. argileux				4		4	↙	pâte convexe HdV	40 BC - 10 AD	
				3		3		plat pompe.	60 BC → Iu	
T.S. paléochrét.										
céramique peinte	6	2	1			9	III T II	pâte avec peinte pt. HdV / Roche	LTB	
parois fines										
amphores	19					19		D1; D2/4,1ml 0ml; D7-8' Belt. II		
mortiers										
cruches	40	2	2			44	↑	Kantkraad	40 BC - 20 AD	
pâte claire	14	8	2			24	T T ↗	pâte claire, trouc. trous	60 BC →	
pâte sombre fine	109	15	8			132	(E) T ↗	pâte sombre/convexe pâte convexe	60 BC →	
émaillée	52	6	3			61	(E) T ↗	pâte trouc. pt. indigène/convexe	60 BC →	
céramique vernissée										
lampes										
Divers										
Total						306				
	Formes complètes	Fragments		Caractéristiques-Description				Total		
verres										
enduits peints										
métaux										
monnaies										
os										
Divers										
DATATION GÉNÉRALE PROVISOIRE: 40-20 BC										

Fig. 3.1. Une fiche d'inventaire préliminaire (ensemble C.97.71, horizon 5a).

3.4.2. Les secteurs corrélés par analyse stratigraphique ponctuelle et datation du mobilier

L'analyse a porté en premier sur la Taconnerie; grâce à l'édification des deux murs clôturant le site archéologique en ce lieu, des stratigraphies documentent intégralement les limites orientales (SG 53, fig. 16.2.7) et méridionales (SG 44, 44a, fig. 16.2.6) de ce secteur. Leur corrélation interne et leur datation dévoilent une diachronie comparable à celle définie entre la nef et la cour Nord. La reconnaissance directe des couches entre ces trois secteurs est en revanche impossible: les sédimentations archéologiques sont fort différentes, les contextes d'habitat observés sous la Taconnerie n'existant pas dans le sous-sol de la nef.

Les corrélations au sein du parvis sont plus délicates à établir; fouillée par segments entre 1982 et 1988, cette surface n'a jamais été explorée d'un seul tenant, ce qui complique singulièrement la reconnaissance des horizons. Aucune corrélation directe n'est possible entre la Taconnerie et le parvis; il en va de même entre ce dernier et la rue du Cloître. Seule une surface de 50 m² (stratigraphies SG 42b, fig. 16.2.8, et SG 48) révèle un ensemble cohérent de niveaux attribuables aux horizons 2, 3 et 4 grâce aux datations céramiques.

La partie septentrionale de la rue du Cloître, documentée par les stratigraphies SG 22 et SG 23, offre une bonne corrélation interne éclairant l'évolution des structures entre les horizons 2 et 3. L'ampleur des maçonneries édifiées dès la seconde moitié du 1^{er} siècle interdit tout raccord direct entre les couches observées et celles documentées dans la cour Nord.

3.4.3. Les structures datées par le mobilier et corrélées par l'analyse planimétrique

Ce troisième degré de dépouillement a porté ses fruits dans tous les secteurs.

- La partie septentrionale de la rue du Cloître comporte un sol de gravier clôturant l'horizon 2 (fig. 9.1a); deux structures sont ménagées dans le sol: le comblement du four, attribué à l'horizon 3 (F1, fig. 10.1a, 10.8a et couverture) et le comblement d'une fosse voisine, attribué à l'ho-

rizon 4 (F14, fig. 11.1a). Un scellement postérieur au comblement de la fosse F 1 est attribué à l'horizon 5b (fig. 12.1a).

- La cour Nord comporte un ensemble de «fosses» F2 et une fosse isolée F3 (fig. 10.1a). D'autres structures ont été repérées mais ne comportent pas de mobilier¹².
- La nef a livré trois fosses (F4 – 6, fig. 10.1a) situées à proximité immédiate du squelette mis au jour en 2000 (F7, fig. 10.1a). Leur mobilier permet de les attribuer à l'horizon 3.
- La Taconnerie a révélé quatre fosses contemporaines du bâtiment Bat. 1 (F8 – 11, fig. 10.1a), toutes attribuées à l'horizon 3, et le trésor monétaire¹³ dont la datation implique l'horizon 4 (fig. 11.1a).
- Sous le parvis, un sol de gravier clôture l'horizon 2 (fig. 9.1a); deux fosses ménagées dans ce niveau (F12 – 13, fig. 10.1a) ont été attribuées sans équivoque à l'horizon 3; l'horizon 4 est aussi matérialisé par deux fosses (F15 – 16, fig. 11.1a), l'horizon 5a par deux autres fosses (F17 – 18, fig. 12.1a) et enfin l'horizon 5b par un dépôt de mobilier scellant la fosse F15.

Ce n'est qu'au terme de cette démarche en trois temps que la liste des complexes assurés par horizons fut arrêtée; le caractère exhaustif de ce travail a notamment mis en évidence des zones de remblais rapportés dans la cour Nord; il a également permis d'étudier de manière fine la planimétrie globale du site, confortant et étayant l'attribution des structures pour chacun des six horizons définis au terme de ce processus.

3.5. Définition de la notion d'horizon

La notion d'horizon est abordée de manière diversifiée par la recherche céramologique récente. Pratiquée en Suisse sur une échelle modeste, la détermination des horizons chronologiques était basée jusqu'à récemment sur la reconnaissance

12 Les structures dépourvues de céramique ne sont pas prises en compte par notre étude; elles sont analysées par C. Bonnet (Bonnet et al. 2009).

13 Koenig 1999; Campagnolo 1999.

et la prise en compte du mobilier d'une séquence stratigraphique ponctuelle. Ainsi, la publication de la séquence stratigraphique du 1^{er} siècle av. J.-C. analysée à Massongex VS ne concerne qu'un seul secteur de la fouille de sauvetage menée entre 1986 et 1987¹⁴. La notion d'horizon est souple et regroupe les structures et remblais avérés synchrones grâce à l'étude du mobilier.

Dans le cadre de la fouille « Chavannes 11 » à Lausanne VD – Vidy VD qui portait sur une parcelle de 2700 m² explorée entre 1989 et 1990¹⁵, T. Luginbühl et A. Schneiter ont axé leur démarche sur la parcelle antique présentant la sédimentation la plus complète, la zone A. Optant pour une démarche sectorielle dictée par l'abondance du mobilier, les auteurs regroupent par souci d'homogénéisation l'ensemble des niveaux rencontrés entre deux sols au sein d'un même horizon; cette démarche systématique aboutit à la mise en évidence de 11 horizons distincts, composés chaque fois de l'occupation et de l'abandon d'un bâtiment avec l'installation d'un bâtiment plus récent. La notion d'horizon définie dans le cadre de cette étude est rigoureuse et invariable.

La démarche pratiquée par T. Pauli – Gabi, C. Ebnöther, P. Albertin et A. Zürcher à Oberwinterthur – *Vitudurum* est bien différente (Pauli – Gabi et al. 2001); l'option scientifique choisie était de présenter de manière synchrone l'évolution globale du site et d'exploiter toutes les données qui en découlent¹⁶. Les auteurs ont établi en premier lieu la diachronie interne de chacune des parcelles et des espaces ouverts antiques, ce par le biais de l'analyse du mobilier et des données dendrochronologiques. Ce travail de base effectué, ils ont procédé à la corrélation stratigraphique des 185 phases reconnues au sein des différentes parcelles. Cette démarche aboutit à la mise en évidence de sept horizons, fondés sur les corrélations directes entre les phases locales; les corrélations proposées sont vérifiées par la comparaison typochronologique du mobilier des parcelles et par l'interprétation des 666 datations dendrochronologiques qu'elles ont livrées¹⁷. La notion d'horizon est donc souple puisqu'elle intègre toutes les structures et remblais reconnus dans les phases locales dont la contemporanéité est démontrée en fonction de leurs corrélations stratigraphique, typochronologique et dendrochronologique.

Plus longue et plus complexe à gérer que l'approche mise en œuvre à Lausanne VD, cette méthode offre pourtant un avantage prépondérant pour l'interprétation archéologique: la globalité du site fouillé est prise en compte et les particularités sectorielles comme les phénomènes généraux sont reconnus, décrits et interprétés.

L'ampleur de la surface fouillée sur le site de la cathédrale, la complexité des phases sectorielles et la quantité de mobilier recueilli ont naturellement et indépendamment orienté notre approche vers une conception similaire à celle mise en œuvre par l'équipe scientifique de Oberwinterthur. Ma collaboration à l'élaboration du site de Gamsen-Waldmatte et les discussions nourries menées avec O. Paccolat, responsable de la publication, ont contribué à forger cette orientation proche de celle utilisée sur le site de *Vitudurum*.

Dans le cadre de la cathédrale, la notion d'horizon retenue regroupe l'ensemble des structures et des couches contemporaines identifiées dans tous les secteurs et dont la synchronie est démontrée soit par corrélation stratigraphique directe, soit par une succession stratigraphique locale avérée contemporaine grâce à l'étude de la céramique, soit par corrélation planimétrique des structures datées par la céramique.

3.6. Exploitation des ensembles céramiques corrélés

Une fois les horizons physiquement définis, seul le mobilier provenant des niveaux corrélés a été pris en compte pour l'étude. A ce stade, une fiche manuscrite détaillée est établie pour chaque ensemble (fig. 3.2). Elle recense pour chaque catégorie le nombre et la typologie de tous les vases déterminables, établit le nombre de tessons (N) pour chaque vase et pour chaque catégorie de même que le nombre minimum d'individus (NMI) au sein de l'ensemble. Les récipients susceptibles d'être illustrés ont été inventoriés sur la base du numéro du complexe, suivi d'un numéro individuel délivré de 1 à X au sein de chaque ensemble. Les critères présidant à leur sélection sont leur pertinence pour l'établissement de la chronologie, leur état de conservation et leur valeur typologique. Ce dernier critère a été appliqué de manière extensive afin d'offrir une couverture globale des formes rencontrées pour chaque horizon.

14 Haldimann et al. 1991, 137 – 140.

15 Luginbühl et Schneiter 1999, 10 – 12.

16 Pauli – Gabi et al. 2002, 45 – 47.

17 Pauli – Gabi et al. 2002, 55 – 72.

		CCL: dolmen noir ob SG 108, c(12). - Horsq 4	
C. 97. 21		N NM	
TS	97.21-1	Conspicuus 1	2 1
Champ B		plat	5 1
P. Fine		Sallets (r = pilos et devoir à la habite = Norabini I)	2
lampe		Anse, saignée, lisse noir (anse de poche)	2 1
Amphore		conique, pyram.	1
		Doskel 20	1 1
		D 2/8	9 1
		D 1	1
		Belt 1	1 1
		Hu 70	2 1
PEI	97.21-4	Plats, fonds + biffs, Corneille, fond peu convexe	4 4 1
EDM/TS2?	97.21-2	Consp 1	1 1
Peinte:		Pot, col peint en rouge ST falte, peint. intérieur bleu (LT) Forme hantée, parées	1 1 1 1
Craie	97.21-3	bord en corniche	1 1
		bord en corniche	1 1
		parées	32
		fond	1
		anse quadrifide	1
Claire:	97.21-5	falte, bord en corniche	1 1
		falte, bord vertical	1 1
		bol, type Proche	1 1
CCL	97.21-6	bol à pronostic, bord horizontal	5 1
		au, parée	17
		[parées] forme hantée	3
		fond	1 1
		falte, bord oblique	0/6

97.71 - maté		Dolium	N NII
<u>CCL</u>			
G71e	97.71-7	latt, bord en amande	5
	97.71-8	latt, bord droit/	5
		latt, horizont, bord vertical	1
		latt, concav, bord droit/	1
		latt, concav, bord en boutelets	1
		latt, pointe	5
		latt, fond	5
		Bouteilles, bord droit	2
	97.71-9	Pot, bord droit/ concave	5
		Forces hautes, pointe	5
		Forces hautes, fond	4
<u>CO</u>	97.71-10	Pot, bord droit	5
	97.71-11	Pot, bord droit/	5
		Pointe, pot	12
<u>GNT</u>	97.71-12	latt, bord droit/	5
	97.71-13	Pot, bord droit + cul concav/	5
		Pot, bord droit	4
		Pot, pointe	29
		Pot, fond	3
			38

Ci-contre et ci-dessus:

Fig. 3.2. Décompte manuscrit de l'ensemble C.97.71 (horizon 5a).

Cat	Inv.	Forme	Type	N	NMI
TS A	C.97.71-1	Plat	Conspectus 1	2	1
Total				2	1
TS D	C.97.71-2	Plat	Conspectus 1	1	1
Total				1	1
Camp. B		Plat	fond, (L. 5/7 ?)	5	1
Total				5	1
PFI		Gobelets	panses (1 = décor à picots et à la molette, Mar. 1)	2	
Total				2	
Amphore			Dressel 1, panse	1	
Amphore			Dressel 7/8, panses	9	1
Amphore			Dressel 20, panse	1	1
Amphore			Beltràñ I, panse	1	1
Amphore			Haltern 70	2	1
Total				14	4
PEI	C.97.71-4	Coupelle	carénée, pied annulaire	4	1
PEI		Plat	fonds, tous différents	4	
Total				8	1
Peinte		Jatte	, pâte grise, peinture interne blanche	1	
Peinte		Pot	col peint en rouge	1	1
Peinte		Forme hautes	panses (LT ?)	4	
Total				6	1
Cruche	C.97.71-3		bord en corniche	1	1
Cruche			bord en corniche	1	1
Cruche			panses	32	
Cruche			fond	1	
Total				35	2
Claire	C.97.71-5	Jatte	bord en amande	1	1
Claire		Jatte	bord vertical	1	1
Claire		Jatte	bord oblique	1	1
Claire		Bol	Roanne	1	1
Claire	C.97.71-6	Pot	bord horizontal	5	1
Claire		Forme hautes	panses	17	
Claire			fonds	3	
Total				29	5
Grise fine	C.97.71-7	Jatte	bord en amande	1	1
Grise fine		Jatte	bord éversé	1	1
Grise fine	C.97.71-8	Jatte	tronconique, bord vertical	1	1
Grise fine		Jatte	carénée, bord éversé	1	1
Grise fine		Jattes	carénées, bords en bourrelet	6	5
Grise fine		Jattes	panses	58	
Grise fine		Jattes	fonds	5	
Grise fine		Bouteilles	bords éversés	2	2
Grise fine		Forme hautes	panses	52	
Grise fine		Forme hautes	fonds	4	
Total				131	11
CSO	C.97.71-10	Pot	bord éversé	1	1
CSO	C.97.71-11	Pot	bord éversé	1	1
CSO		Pots	panses	12	
Total				14	2
GNT	C.97.71-12	Jatte	bord replié	1	1
GNT	C.97.71-13	Pot	bord éversé, col annelé	2	1
GNT		Pots	bords éversés	5	4
GNT		Pots	panses	29	
GNT		Pots	fonds	3	
Total				40	6
Total				287	35

Fig. 3.3. Fiche informatisée de l'ensemble C.97.71 (fichier Excel, inventaire horizon 5a.xls).

Chaque décompte manuscrit par complexe fut ensuite saisi – sur support informatique – par horizon regroupant tous les complexes attribués. Le fichier débute par la liste de tous les complexes attribuables de manière certaine à l'horizon avec mention :

- de leurs positions,
- de leurs altitudes,
- de leurs localisations stratigraphiques,
- de leurs localisations planimétriques,
- de leurs descriptions,
- de la présence d'objets,
- de leur datation propre,
- du nombre de tessons (N),
- du nombre minimum d'individus (NMI).

Une seconde partie de la liste rend compte de tous les complexes éliminés par l'enquête ; ils sont présentés de la même manière mais comportent en rouge la raison de leur élimination dans la rubrique description.

Chaque ensemble validé est ensuite saisi sur une fiche informatique individuelle (fichier Excel, fig. 3.3) ; les fiches sont ensuite regroupées par secteur ou contexte clos et leurs catégories fusionnées afin d'établir la base de données statistiques (voir *infra*, chap. 18). Ce processus aboutit à la création du *corpus* de l'horizon qui peut, selon les besoins du moment, être consulté globalement, ou dissocié par secteurs et par contexte clos. Le *corpus* est ensuite analysé sous l'angle formel et chronologique. La répartition spatiale du mobilier est abordée ensuite en regroupant tous les complexes issus d'un même secteur et en examinant leurs particularités statistiques et formelles.

3.7. Les comptages

La première étape des comptages a porté uniquement sur l'enregistrement du nombre de tessons, symbolisé dans le cadre de ce travail par la lettre N. La détermination du nombre minimum d'individus, désigné par le sigle NMI, est le résultat d'un processus évolutif :

- Pour chaque complexe, les individus sont décomptés en fonction de leurs bords ou, à défaut, de leur fond ou de leur anse. Seule exception à cette règle, la prise en compte – toujours à défaut de bords, de fonds ou d'anses – des panses pour les céramiques ornées (TS A et céramique

peinte) et pour les amphores (AMP). Ce choix est justifié par la présence de critères suffisants (respectivement les types de décor et les type de pâtes) pour différencier des individus.

- Les ensembles voisins sont vérifiés pour déterminer l'existence de collages ; en cas de constat positif, l'octroi d'un NMI pour un vase est supprimé du ou des complexes livrant les fragments les plus réduits, au profit de celui qui offre la forme la plus complète. Ce processus aboutit à la réduction du NMI initial.
- Dans un dernier temps, la prise en compte de la répartition spatiale intervient dans l'établissement du NMI : si une catégorie n'est attestée que par des fragments de panses soit dans des contextes clos soit dans des remblais provenant de secteurs distincts, une valeur de un NMI a été attribuée aux panses décomptées, seulement en cas d'absence de bords, de fonds ou d'anses ; cet ajustement touche en particulier les cruches et les amphores.

Enfin, la distinction entre céramique peinte (PNT) et claire fine régionale (CFI) est délicate à opérer pour les horizons 2 et 3. Nous avons opté pour une approche pragmatique : seuls les tessons portant des traces de peinture sont comptabilisés en tant que céramique peinte, les autres étant dénombrés en tant que céramique claire fine.

3.8. Bilan et limites de la méthode

L'approche en trois temps effectuée (voir *supra*, chap. 3.4) a pour principal avantage de proposer une corrélation raisonnée pour un nombre comparativement élevé de complexes céramiques. La base documentaire est en conséquence large ; elle offre une pertinence élevée pour l'approche statistique du mobilier et une finesse d'analyse améliorée pour la typochronologie des céramiques. Les effets sont également positifs pour l'intégration d'un grand nombre de structures et de niveaux au sein des horizons déterminés. La bonne couverture géographique induite par cette démarche étaye l'insertion large des structures par horizon et propose une aide non négligeable pour la compréhension globale du plan et pour son interprétation.

Cette méthode « maximaliste » comporte cependant aussi un risque d'erreur à ce stade de l'étude. Le cas de figure idéal voit dans un premier temps les archéologues déterminant au terme de leurs travaux de terrain la chronologie relative des structures et des couches observées ; ils établissent en conséquence une liste de complexes découlant directement de leur travail de classification préliminaire. Le céramologue intervient dans un second temps en procédant à l'analyse du mobilier listé ; il établit les éléments de chronologie absolue, note les éventuelles incohérences et propose une première interprétation du mobilier.

Les résultats obtenus sont ensuite confrontés avec la sériation chronologique proposée par les archéologues, les problèmes et les éventuelles incohérences rencontrés mis en avant et abordés conjointement afin de dégager les solutions qui en découlent. Au terme de ce processus qui, bien sûr, peut se répéter plusieurs fois et implique aussi les spécialistes des autres catégories de mobilier (faune, verre, métal, tabletterie, sciences dites annexes), les archéologues bénéficient d'une séquence d'horizons vérifiés et datés en chronologie absolue grâce aux mobiliers recueillis. En parallèle, le céramologue comme les autres intervenants évoqués disposent d'un *corpus* issu d'une sériation chronologique relative vérifiée et d'un contexte archéologique assuré qui leur garantissent une haute pertinence d'analyse.

Cet enchaînement de démarches en parallèle a aussi été lancé dans le cadre de la fouille étudiée. Entre 1997 et 2001, Charles Bonnet a établi une chronologie relative à partir de son analyse planimétrique des structures ; le résultat de cette approche est une série de plans de périodes schématiques au 1:400^e. Le travail conjoint de dépouillement brut des plans et des stratigraphies en regard des coordonnées des ensembles de céramique a également été mené dans de bonnes conditions. En revanche, faute de disponibilités, l'équipe archéologique n'a pu se lancer dans la sériation chronologique des données stratigraphiques, avec pour conséquence de placer le céramologue devant la nécessité de procéder lui-même – en compagnie de A. Peillex – à ce travail complexe et coûteux en temps mais indispensable. De fait, la démarche globale de sériation est à ce jour arrêtée au stade présenté ; l'ensemble des travaux subséquents d'intégration des données découlant des études spécialisées, de vérifications de la chronologie relative, de questionnements et du développement des hypothèses étayées par les études spécialisées, demeure à faire. L'interprétation des résultats que nous proposons peut donc être en

tous temps remise en cause par de nouveaux développements. Notre travail est en conséquence axé sur l'établissement des données concrètes suivantes, moins susceptibles d'être bouleversées :

- L'établissement d'une chronologie absolue fondée sur la céramique des six horizons reconnus,
- la description du *corpus* céramique pour chaque horizon,
- l'évolution des catégories de céramique et leur interprétation,
- les données statistiques de la répartition spatiale des céramiques et leurs interprétations.

Les hypothèses découlant de l'analyse spatiale sont en revanche prospectives ; elles posent un premier canevas de lecture qui sera nécessairement modifié, infirmé ou complété par les autres travaux en cours.